

JUSTICE *Les avocats appelés à manifester*

Remous sur le déménagement du tribunal de Paris

Guillaume Perrault

La bataille du nouveau tribunal de Paris est engagée. Le bâtonnier du Conseil de l'ordre de la capitale, M^e Jean-Marie Burguburu, appelle ses 17 000 confrères à manifester, mardi 6 juillet à midi, au Palais de justice, île de la Cité. Motif de la fronde : les robins craignent que, au cours de l'été, les pouvoirs publics annoncent le déménagement du tribunal vers le boulevard Masséna ou aux alentours de Tolbiac - deux sites du XIII^e arrondissement qu'ils jugent inacceptables.

« Nous ne défendons pas le confort des avocats, mais les droits des justiciables et la dignité de la justice, rugit le bâtonnier. Le site envisagé boulevard Masséna est à 800 mètres du métro le plus proche. Pendant ce temps, la cour d'appel, elle, resterait île de la Cité. Pour compliquer la vie des gens, on ne fait pas mieux ! ».

Le coup de sang des avocats semble étonner le cabinet du garde des Sceaux. « Aucun lieu n'a été arrêté à ce jour, assure l'entourage du ministre de la Justice, Dominique Perben. Les études sont en cours et une large concertation aura lieu avant qu'un site soit proposé au président de la République ». L'Élysée, pour sa part,

se refuse à tout commentaire. Une source proche du dossier ajoute néanmoins : « Vous savez, les avocats exagèrent toujours, c'est leur métier. »

Les motifs d'inquiétude sont pourtant réels. La place Vendôme se dit déterminée à respecter le calendrier annoncé, qui prévoyait le choix d'un site avant la fin du mois de septembre. « Quand aura lieu la concertation promise, s'interroge M^e Jean-Marie Burguburu. Au mois d'août, dans un Paris désert ? ».

« Nous ne défendons pas le confort des avocats, mais la dignité de la justice »

Envisagé depuis dix ans, le déménagement du tribunal de Paris est un serpent de mer. C'est que le tribunal, la cour d'appel et la Cour de cassation, regroupés aujourd'hui au cœur historique de la capitale, représentent 25 % de l'activité judiciaire du pays. Le tribunal de Paris occupe à lui seul 450 magistrats, plus de 1 400 fonctionnaires et aurait besoin de 63 000 m² supplémentaires pour fonctionner dans de bonnes conditions. Le problème le plus criant est le nombre insuffisant de bureaux

et de salles de réunion qui contraint de nombreux magistrats à travailler chez eux. Cette pénurie de locaux conduit la Chancellerie à louer des bâtiments dans différents quartiers de la capitale afin d'y installer certains services du tribunal. Les échanges entre ces différents sites occupent des dizaines d'appareilleurs.

Christian Cléret, directeur général de l'établissement public chargé de construire le nouveau tribunal, indique étudier aujourd'hui cinq solutions.

Trois d'entre elles - à côté de la gare d'Austerlitz, dans le quartier de Tolbiac et boulevard Masséna, près du périphérique - seraient considérées par le barreau comme un *casus belli*. L'hypothèse de l'Hôtel-Dieu, à côté de Notre-Dame, a naturellement la faveur des avocats, qui plaident depuis toujours pour une grande cité judiciaire au cœur de la capitale. Reste la piste de l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, dans le XIV^e arrondissement, à côté de Denfert-Rochereau. Ce site, cependant, comme celui de l'Hôtel Dieu, se heurte au veto du maire de Paris, bien déterminé à ne pas faciliter la tâche du gouvernement...